

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Jeudi 12 novembre 2009**

\*\*\*

Présents :

Mesdames Christine CHOQUET, Sylvie JULLIAN et Marie-Christine LAUZE,  
Messieurs Pierre FESQUET(MAIRE), Philippe GODE, Etienne DIVOUX, François FAURE,

Messieurs Hugues DELEMAR, Jean-Pierre PASCAL, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES,

Madame Colette CHAPELAIN (secrétaire de mairie),

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES.

- **Le compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2009 est approuvé à l'unanimité.**
  
- **ATESAT - Assistance Technique due par l'Etat au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire** - C'est l'aide de la Direction Départementale de l'Équipement dans la maîtrise d'Ouvrage. Cette dernière apporte compétence technique, conseil, expertise, soutien,...  
La commune a utilisé ce service en 2009 pour établir l'avant-projet de Valbécède.  
La cotisation annuelle s'élève annuellement à 153,83€ et la convention est signée pour 3 ans soit de 2010 à 2012.  
**Délibération prise à l'Unanimité.**
  
- **Transport Scolaire**  
Il est demandé par le département une Participation de la Commune au ramassage scolaire dans l'enseignement primaire.  
Au niveau Départemental, le coût du ramassage est de 1.255€ par enfant.  
Pour la commune le taux de participation s'élève à 14.3% soit 180€ par enfant et pour l'Année scolaire 2008/2009 à 720€ (4 enfants)  
**Délibération prise à l'unanimité.**
  
- **Dotation du Conseil Général -PEVC-**  
Le Programme exceptionnel de voirie communale est une subvention versée par le département aux communes pour améliorer leur réseau de voirie. Lors d'une réunion de canton, Mr AIGOUIN, Conseiller Général et les Représentants des Communes du secteur ont fait ressortir les différences de traitement dans la répartition des enveloppes. Le canton de CHANAC touche 230€ par km, celui de SAINT GERMAIN 130€ par km. Une égalité entre tous les Cantons du Département est donc vivement souhaitée. Deux solutions sont proposées : soit on s'aligne sur le montant le plus élevé, soit l'on divise l'enveloppe totale par le nombre de Kms départementaux.  
**Délibération prise à l'Unanimité**

- **Syndicat Départemental de l'Electrification.**

Mr le Maire fait la Remise en séance d'une situation des chantiers d'enfouissement des réseaux secs qui sont maintenant terminés : Le Fez-Rolland, La Boissonnade, Le Fez-Bégon, Moissac le Bruc, Le Cambon, Rodet, La Pelucarié.

La poursuite des travaux passe par le câblage du réseau basse tension et la réalisation de l'éclairage public. Pour coordonner les travaux de la commune et ceux du Conseil Général, le conseil a décidé après décision de la commission des travaux de programmer leur réalisation sur les secteurs Fez-Rolland, Boissonnade, Fez-Bégon.

Une délibération doit valider cette décision pour nous permettre de bénéficier d'une participation du S.D.E.E.

**Délibération à l'Unanimité.**

- **Demande de Subvention à Mr le Député de la circonscription de Mr SAINT-LEGER**

Nous avons bénéficié de 40.000€ de subvention pour les travaux de génie civil de l'enfouissement des réseaux secs sur la vallée.

Mr le Maire propose de solliciter à nouveau Mr Le Député pour la seconde tranche qui concerne le câblage des dits réseau et l'éclairage public. Il propose un plan de financement avec une subvention à hauteur de 30 % (32540€) du coût des travaux.

**Délibération prise à l'Unanimité.**

- **Subvention demandée à la Région pour le programme Valbecede**

Mr le Maire propose de demander une subvention à la région LR pour le programme « Valbécède ». Le dossier doit être déposé rapidement pour l'approbation de la Commission Permanente.

Le plan de financement prévoit une subvention de 30% (34 400€)

**Délibération prise à l'Unanimité.**

- **Choix du Maître d'Oeuvre pour poursuivre les travaux AEP vers APPIAS**

A fin 2011, nous ne serons plus autorisés à nous approvisionner en eau dans le ruisseau des Lumières.

La solution retenue est de raccorder la nouvelle canalisation posée jusqu'à Can des Noyers au réseau d'Appias.

Le choix de poursuivre avec le Cabinet GAXIEUX, maître d'œuvre pour le renforcement de l'AEP de RODET se justifie par la qualité de ses services et du coût de la maîtrise d'œuvre.

Le montant des travaux en avant-projet s'élève à 180.000€, le taux des honoraires du Cabinet à 8,5% soit 15.300€. Les travaux sont programmés pour 2011.

**Délibération prise à l'Unanimité pour poursuivre avec ce Cabinet.**

- **Autorisation Délégation Maire**

Le conseil donne Délégation à Mr le Maire pour signer le contrat de logement/bail.

**Délibération prise à l'Unanimité.**

- **Emprunt AEP RODET : choix de la Banque**

Nous avons prévu dans le budget de l'eau de la commune un emprunt de 50.000€. Notre besoin réel est de 40.000€ à emprunter sur 20 ans. Sur trois offres celle du Crédit Agricole a été retenue. Le taux proposé sur 20 ans s'élève à 3,03% et peut varier jusqu'à un maximum de 4,03%. Le Taux maximum du Prêt variable est inférieur au Taux Fixe proposé.

**Délibération prise à l'Unanimité.**

- **Décision modificative au budget d l'eau**

Virement de 2600€ de l'article D617 : études et recherches au D648 : charges de personnel.

**Délibération prise à l'unanimité.**

- **Chemin de Randonnée**

La communauté de commune de la vallée borgne demande que le conseil municipal de MOISSAC délibère sur l'autorisation de passage sur le chemin de randonnée qui passe par Capou, St Roman et l'Exil. L'entretien et le balisage seront pris en charge par cette même communauté.

**Délibération prise à l'unanimité.**

- **Village de vacances de SAINT ROMAN DE TOUSQUE.**

Le Souhait de la Commune est de mettre à disposition du Prestataire et des locataires des gîtes en état. Une première étape consiste à procéder au rafraîchissement des intérieurs et une reprise des menuiseries extérieures.

Mr le Maire propose de faire intervenir un Agent intercommunal et le C.A.E sur les 4 mois d'hiver à raison d'une semaine par mois pour l'agent et 3 semaines pour le C.A.E . Le coût final de ces interventions est estimé à 3000€. La SELO, après concertation, s'engage à fournir les matériaux et à approvisionner le chantier. A partir de 2012 nous aurons une certaine latitude financière. Aussi, de plus gros travaux sont évoqués à savoir l'isolation des anciens gîtes. Pour entreprendre ce programme de rénovation, nous devons établir un diagnostic énergétique, monter un avant-projet, faire une étude de faisabilité qui nous ouvrira la porte vers des financements extérieurs.

Un assistant à maître d'ouvrage spécialisé en économie d'énergie nous accompagnera sur cette première étape.

- **Fêtes de Noël**

Dans le cadre du CCAS et comme en 2008, il sera distribué des colis de Noël avec des produits locaux et un repas réunira toutes les personnes de plus de 70 ans en Mairie le samedi 9 janvier 2010.

La séance est levée à 23h00.